

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS**

**ARRETE DU PRESIDENT N° 2022-512**

**PORTANT FERMETURE POUR MAINTENANCE ANNUELLE  
DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,  
VU la loi 2000-614 du 5/07/2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, modifiée par la loi 2003-239 du 18/03/2003 pour la sécurité intérieure,  
VU l'arrêté préfectoral n° 2001-3417 relatif à la création de l'aire d'accueil des gens du voyage,  
VU l'arrêté municipal n° 06-1621 du 18/12/2006 portant ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage,  
VU le règlement sanitaire départemental de l'Aude,  
VU le code de la santé publique,  
VU les statuts de la Communauté de Communes, chapitre des compétences obligatoires,  
VU la délibération n° 09-79 du 12/12/2006 adoptant le règlement intérieur de l'aire d'accueil,  
CONSIDERANT qu'il y a lieu de fermer l'aire d'accueil des gens du voyage pour la maintenance annuelle,

**ARRETE**

**ARTICLE I** : A compter du **1<sup>er</sup> mars 2023**, l'aire d'accueil des gens du voyage est fermée pour travaux de réhabilitation jusqu'au **31 mai inclus**.

**ARTICLE II** : Pendant cette période de fermeture les emplacements pourront être transférés sur la parcelle ZX 0052, situé à 200 mètres de l'aire initiale, Route de Souilhanel, 11 400 CASTELNAUDARY, propriété de la commune de CASTELNAUDARY qui présente les caractéristiques nécessaires listées au décret n°2007-690 du 3 mai 2007 :

- Sa localisation permet l'accessibilité au terrain, l'hygiène et la sécurité du stationnement des résidence mobiles ;
- Cet emplacement est desservi par un service régulier de ramassage des ordures ménagères ;
- Il comprend une alimentation en eau et en électricité correspondant à la capacité d'accueil.

**ARTICLE III** : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Président et ampliation en sera transmise à :

- . Monsieur le Préfet de l'Aude,
- . Monsieur le Maire de CASTELNAUDARY,
- . Monsieur le Commandant Brigade de Gendarmerie,
- . Affichage sur l'aire d'accueil des gens du voyage.

Castelnaudary, le 19 décembre 2022

*Le Président,*

Philippe GREFFIER

